NOVEMBRE 2020

Médiscope

MÉDECINE SORBONNE UNIVERSITÉ

La newsletter de la faculté de médecine Sorbonne Université

Mise en place du plan de continuité d'activité

Depuis le 2 novembre, un nouveau plan de continuité d'activité, le PCA 3, est entré en vigueur et appliqué au sein de la faculté de médecine. Vous trouverez dans cet article les informations relatives aux conditions d'accès aux différents sites de la faculté de médecine, les modalités de travail en présentiel et à distance, les outils disponibles pour favoriser le travail à distance, les contacts à la DRH, les numéros utiles. En savoir plus

BSU drive pendant le confinement

Il est possible de réserver des ouvrages par mail.
En savoir plus

Recherche

Financement de projets européens

Appel à manifestations d'intérêt interne pour une aide au montage

Félicitations aux highly cited researchers - HRC- 2020

Vie étudiante

Lancement du Fil rouge étudiant.e

Mois sans tabac

Relations internationales

Sessions d'information sur les mobilités sortantes

Reprise des Coffee Time virtuels depuis le 6 novembre

Pédagogie Numérique

Séminaire Développement Professionnel Continu (DPC), le 9 juin à 14h

Actualités

Nomination de Mathieu Raux comme conseiller médical à la direction de crise du Ministère de la Santé

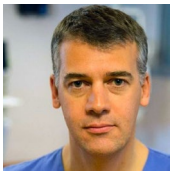

Culture

Conférences gratuites d'histoire de l'art

Ressources Humaines

La campagne CET 2020 est en cours

Florence Mahé-Dombis, directrice du mécénat déléguée à la médecine-santé

L'échos des facultés

Hommage en ligne aux victimes des attentats du 13 novembre 2015.

Les bisphénols issus des microplastiques affectent le cerveau – et il y en a de plus en plus dans l'océan.

La une

→ Mise en place du plan de continuité d'activité PCA 3

Depuis le 2 novembre, le PCA 3 a été mis en place au sein de la faculté. Vous trouverez le contenu ci-dessous :

1. **Justificatifs de déplacement professionnel**
   Les demandes permanentes pour les personnes faisant partie du PCA doivent être transmises via leurs directions ou structures de rattachement par mail à Medecine-DG-PS-COVID@sorbonne-universite.fr en remplissant le tableau précédemment communiqué. Merci de vérifier que les adresses communiquées dans le tableau (adresse de domicile et adresse mail) sont à jour (beaucoup de retours suite à des erreurs d'adresse sur les attestations). Les demandes ponctuelles peuvent être remontées directement par les directions et structures par mail à Medecine-DG-PS-COVID@sorbonne-universite.fr en remplissant le tableau communiqué et en précisant la date de venue sur le campus dans la colonne Validité. Si la présence exceptionnelle était demandée pour 2 jours, il conviendrait de remplir 2 lignes du tableau.

2. **Conditions d'accès aux différents sites de la faculté de médecine (Site Pitié 91 et 105 / Site Saint-Antoine)**
   Depuis le 2 novembre 2020 et l'entrée en vigueur du PCA 3, les conditions d'accès aux sites de la faculté sont limitées aux personnels inclus dans ce dernier. Les locaux de la faculté sont ouverts de 8h à 20h les jours de la semaine. Un émargement est demandé à l'entrée de chaque bâtiment. Les modalités de contrôle visuel des sacs, coffres et bagages liées au dispositif Vigipirate toujours en vigueur continuent de s'appliquer.

3. **Travail en présentiel**
   Le travail en présentiel est limité au strict nécessaire dans le cadre du PCA. Pour les services administratifs et techniques, des plannings de présence dans le respect des consignes sanitaires et des règles de sécurité ont été établis. Dans ce cadre et afin de limiter les interactions sur site et dans les transports en commun, des facilités horaires peuvent être accordées par leur responsable hiérarchique aux agents qui en font la demande. Ainsi, il est possible d'étaler les heures d'arrivée et de départ des agents dans le respect de la continuité de service et du collectif de travail.
   Les personnels des unités de recherche sont invités à établir des plannings de présence dans les mêmes conditions et dans le respect de la jauge maximale de 20% de leurs effectifs.

4. **Travail à distance**
Chaque encadrant, chaque agent, chaque collectif de travail est amené à modifier ses pratiques professionnelles et s'adapter à des contraintes personnelles nouvelles. Dans ce contexte qui risque de perdurer, il importe d'être attentif à maintenir un lien avec toutes les équipes, collectivement et individuellement de façon bienveillante. Un temps d'échange est recommandé au sein des collectifs pour organiser le travail à distance. Si des situations individuelles justifient un suivi particulier, la DRH de la faculté reste mobilisée pour apporter l'appui dont agents et encadrants peuvent avoir besoin.

5. **Outils disponibles pour favoriser le travail à distance**
Pour mémoire, un guide d'accompagnement et des bonnes pratiques en matière de travail à distance est mis à disposition sur l'intranet ainsi que diverses ressources pour les encadrants :
Toutes les licences e-bureau et VPN mises en oeuvre précédemment ont été maintenues.
Toutes les nouvelles demandes d'accès e-bureau et VPN seront à faire par courriel à Medecine-DG-PS@sorbonne-universite.fr.
La redirection des lignes téléphoniques fixes de bureau est à demander directement sur la page de l'intrant. Elle permettra un renvoi automatique vers les agents dotés d'un téléphone mobile professionnel le(s) jour(s) de la semaine que vous souhaitez, sur une plage horaire définie (par quart d'heure). Il n'est pas possible de définir une suspension pour une pause le midi. En dehors de la plage horaire fixée, les appels ne sont pas renvoyés sur le numéro mobile professionnel.
Des licences Zoom (durée illimitée et permettant des réunions pouvant aller jusqu'à 300 personnes) ont été attribuées aux pôles de formation, directions et structures de recherche. Toute nouvelle demande doit être adressée par mail à la direction générale de la faculté : Medecine-DG-PS@sorbonne-universite.fr

6. **Situation administrative des agents pendant le PCA 3**
A ce jour, quatre motifs permettent de placer les personnels en autorisation spéciale d'absence :
Les personnels identifiés contact à risques dont les missions ne sont pas télétravaillables ;
- Les personnels vulnérables dont les missions ne sont pas télétravaillables ;
- Le parent devant assurer la garde de son enfant de moins de 16 ans en raison de la fermeture de leur crèche, école ou collège (sur justificatif de l'établissement) ou encore lorsque son enfant est identifié comme cas contact à risque, et dont les missions ne sont pas télétravaillables.Pour mémoire : il est précisé que l'agent placé en ASA est en position d'activité. Dans la mesure du possible et selon les besoins, il peut apporter une aide ponctuelle à la continuité du service et de ses activités en répondant aux sollicitations téléphoniques de son responsable ou en utilisant les outils numériques s'il en dispose à son domicile.
En outre, en cas d'impossibilité pour les agents mobilisés dans le cadre du PCA de se rendre à leur poste de travail afin d'assurer la continuité de l'activité essentielle concernée, des agents peuvent être appelés à remplacer des agents empêchés. Enfin, si durant la période de crise sanitaire actuelle, l'agent est en arrêt de travail, il est alors placé en congé maladie sur production d'un certificat médical d'arrêt de travail.

7. **Contacts DRH**
La continuité du service étant assurée normalement, chaque agent peut continuer à contacter son gestionnaire référent RH Paie pour toute question relative à sa situation administrative (notamment données de gestion, paie et arrêt maladie mais également pour toute difficulté dans cette période de crise sanitaire), de

préférence par mail.
Les adresses génériques permettent également ce contact privilégié :
- Pour les personnels IATSS : blandine.cazin@sorbonne-universite.fr
- Pour les personnels HU : pascale.bechu@sorbonne-universite.fr
A noter : les procédures RH, liées notamment à la campagne de mobilité au niveau universitaire, seront maintenues d'ici à fin 2020 selon les calendriers prévus. Toutes les informations utiles seront communiquées par mail.

8. **Contacts utiles PCA 3**
- Direction générale Pitié : medecine-DG-PS@sorbonne-universite.fr
Agnès LEFEBVRE - Direction générale Pitié - 01 40 77 95 65
Céline JEAN - Direction générale Pitié - 01 40 77 95 62
- Direction générale Saint-Antoine : Eric ROUSSEAU
- Service prévention des risques professionnels : Bénédicte FRANCO - 06 83 96 58 25
- Affaires juridiques et vie institutionnelle : Sonia BERTIN : 01 40 77 99 42
- Direction des finances et achats : medecine-dfa@sorbonne-universite.fr
Ludivine KOMVOS - Salim BOUADI - 07 71 44 62 21 / 06 13 78 34 39
- Direction des ressources humaines : Marie-Claude DORMIEUX - 01 44 27 49 73
- Direction des formations : Farida KHENNNANE - 01 40 77 95 08
- Direction informatique : Pierre SIVISAY - 01 40 77 81 79
- Direction de la recherche et de la valorisation : Violaine DESIRE - 06 21 80 95 95
- Direction technique et exploitations : medecine-DT@sorbonne-universite.fr
- Service pédagogique numérique : Yannick MAHE - 01 40 77 98 63 / 06 15 36 68 62

9. **Santé-Service de médecine Préventive**
La direction de médecine préventive restera fermée jusque nouvel ordre.
Afin d'assurer la continuité de l'activité du service, l'organisation jusqu'au 1er décembre sera la suivante :
- Permanence secrétariat : smp@sorbonne-universite.fr pour toute demande et suivi médical des agents
- Permanence téléphonique des infirmières santé au travail de 8h30 à 17h30 (01 44 27 84 38) : pour toute demande, conseil et orientation, ou par courriel infirmerie@sorbonne-universite.fr
- Permanence de la psychologue du travail : par courriel smp@sorbonne-universite.fr

10. **Stationnement**
Compte tenu de la situation, il est possible (sous réserve de places disponibles) de demander une autorisation spécifique de stationnement d'un véhicule pour la période allant jusqu'au 1er décembre 2020 inclus.
La demande doit être adressée à l'adresse suivante : medecine-DT@sorbonne-universite.fr

11. **Courriers et livraisons**
Les courriers et colis postaux sont réceptionnés et distribués selon les modalités habituelles par la DTE. Toutefois, la distribution du courrier en interne (entre les différents sites de la faculté) ne se fera que le lundi, mercredi et vendredi.
Les autres livraisons sont à organiser par les structures commanditaires qui assurent leur réception. Toute facilité est faite pour l'accès des livreurs, sous réserve des conditions d'accès aux sites.

12. **Soutien logistique et technique**
    Les demandes de soutien logistique et d'interventions techniques (urgences seulement) doivent être adressées à la Direction Technique : medecine-DT@sorbonne-universite.fr
    Le week-end, contacter les numéros suivants : 01.44.27.94.94 (Pitié) et 01.40.01.14.54 (SA).

13. **Demande de kits sanitaires (masques, gels hydro alcooliques, lingettes désinfectantes)**
    Les personnels n'ayant pas récupéré leurs lots de masques lavables ou devant les renouveler doivent adresser leur demande à leur responsable de service.
    Les personnels ayant besoin de masques de soins (personnels vulnérables, personnels en contact avec le public) doivent adresser leurs demandes à leur responsable de service.

→ BSU drive pendant le confinement

Il est possible de réserver des ouvrages par mail en précisant le nom, le numéro de carte d'étudiant et les références du ou des ouvrages concernés. Les étudiant.e.s sont ensuite personnellement recontacté.es par les équipes des BU qui proposent un créneau pour venir récupérer le(s) document(s). L'accès se fait via la sortie de secours de la bibliothèque (entrée au 83 boulevard de l'Hôpital, Paris 13), du lundi au vendredi, de 13h à 16h.

Actualités

→ Nomination de Mathieu Raux comme conseiller médical à la direction de crise du Ministère de la Santé

En quoi consiste cette direction de crise ?
Cette direction de crise est composée du directeur de cabinet du ministre de la santé, de la direction générale de l'offre de soins, de la direction générale de la santé et d'une « task force », ou groupe de travail. L'objectif de cette direction de crise est de proposer et mettre en place à l'échelon national des organisations permettant d'affronter la période de turbulence liée à l'augmentation exponentielle des besoins en hospitalisation, en particulier en soins critiques.

Quel est votre rôle plus précisément ?
J'ai un double rôle : à la fois d'expert et de coordination au sein de la task-force, et de conseil en direction médicale de crise.

Combien de temps doit durer cette mission ?
Le temps de la crise, c'est à dire le temps que les besoins en hospitalisation (conventionnelle ou soins critiques) reviennent à la normale. Tout dépendra des effets du confinement.

Quelle articulation avec vos missions à l'hôpital ?
Il s'agit d'une mission presque à plein temps. J'ai souhaité conserver une activité hospitalière à minima pour différentes raisons, et m'organise pour cela. D'une part, c'est

l'expertise du terrain qui permet de prendre des bonnes décisions. D'autre part, je souhaite continuer d'accompagner l'équipe soignante dont j'ai la charge (anesthésie-réanimation-médecine préopératoire, qui représente pas loin d'une centaine de soignants) et poursuivre ma fonction de DMC (directeur médical de crise) du groupe hospitalo-universitaire Sorbonne Université, à la demande du président de la commission médicale d'établissement locale, Thomas Similowski, et de la directrice générale, Christine Welty. Pour finir, une raison plus personnelle, j'ai besoin de conserver un lien avec le CHU, car c'est le coeur de mon métier. En pratique, les journées de travail se sont allongées et je passe quelques heures par jour à l'hôpital.

Recherche

➔ Financement de 5 projets de recherche européens

La faculté de médecine est ravie d'annoncer le financement de 5 projets européens pour un budget total d'environ 5 millions d'euros suite à la campagne 2020.

DEEPER (H2020 – ICT) : Deep Brain Photonic Tools for Cell-Type Specific Targeting of Neural Diseases

Félicitations à Madame Valentina EMILIANI de l'Institut de la Vision (UM 80) qui va faire partie du consortium, en tant que partenaire, du projet **DEEPER (H2020) – Deep Brain Photonic Tools for Cell-Type Specific Targeting of Neural Diseases** avec 11 autres institutions pour une durée de quatre ans. Ce projet a répondu à un appel ICT (Technologies de l'Information et de la Communication) favorisant notamment le partenariat public-privé et orienté ici vers l'émergence de technologies de rupture en matière de photonique. Le projet a pour but de développer une nouvelle classe d'outils photoniques pour l'imagerie et la manipulation de l'activité neuronale dans les zones les plus profondes du cerveau.

HOPE (ERC Synergy) : Reverse engineering the assembly of the hippocampal scaffold with novel optical and transgenic strategies
Félicitions au Pr Jean LIVET, directeur de recherche de l'Institut de la Vision (UM 80) qui a obtenu, en tant que partenaire, un prestigieux ERC Synergy pour le projet **HOPE : Reverse engineering the assembly of the hippocampal scaffold with novel optical and transgenic strategies**, en collaboration avec Rosa COSSART, directrice de l'Institut de neurobiologie de la méditerranée (Inmed) et Emmanuel BEAUREPAIRE, directeur de recherche CNRS au Laboratoire d'optique et biosciences (LOB) pour une durée de six ans. Le but est de développer une technique d'imagerie novatrice in vivo permettant de suivre la dynamique et la structure des neurones génétiquement marqués de la naissance à l'âge adulte, afin de caractériser la construction des circuits de l'hippocampe en conditions normale et pathologique.

HyVis (FET Open) : Hybrid synapse for vision
Félicitations au Dr Serge PICAUD de l'Institut de la Vision (UM 80) qui fera partie du consortium avec 5 autres institutions en tant que partenaire du projet **HyVis : Hybrid synapse for vision.** Ce projet a été retenu pour un appel FET Open pour les technologies futures et émergentes, un appel très compétitif au niveau européen. L'objectif du projet est de reproduire artificiellement le fonctionnement des photorécepteurs dans les pathologies cécitantes. Il s'agit ainsi de réaliser un dispositif permettant la libération photo-induite du neuromédiateur chimique, le glutamate, pour reconstruire une vision de haute résolution. Cette reproduction repose sur l'utilisation de nano tuyaux remplis de polymères « intelligents » capables de libérer le glutamate en réponse à des stimuli optiques. Le dispositif permettra

ainsi d'imiter la libération du neuromédiateur au niveau des terminaisons présynaptiques des photorécepteurs. Le projet vise à restaurer une bonne acuité visuelle dans des pathologies très fréquentes comme la dégénérescence maculaire liée à l'âge, mais cette synapse artificielle pourrait également trouver des applications dans d'autres pathologies neurologiques.

MAESTRIA (H2020 – Santé) : Machine Learning Artificial Intelligence Early Detection Stroke Atrial Fibrillation
Félicitations au Pr Stéphane HATEM, directeur de l'UMRS 1166 et de l'IHU ICAN, qui coordonne le projet Européen **MAESTRIA (H2020) : Machine Learning Artificial Intelligence Early Detection Stroke Atrial Fibrillation** d'une durée de cinq ans. Le consortium est constitué de 18 cliniciens, académiques et industriels pharmaceutiques d'Europe, des Etats-Unis et du Canada, à la pointe de la recherche afin de créer des outils numériques multi-paramétriques basés sur une nouvelle génération de biomarqueurs, notamment d'imagerie médicale, et utilisant les approches d'intelligence artificielle dans le but de relever les grands défis de l'intégration des données et de la médecine personnalisée axée sur la cardiomyopathie auriculaire, la fibrillation auriculaire et l'AVC.

URBANOME (H2020 – Santé) : Urban Observatory for Multi-participatory Enhancement of Health and Wellbeing
Félicitations au Pr Isabella ANNESI-MAESANO de l'UMRS 1136 – IPLESP, partenaire du consortium du projet **URBANOME (H2020) : Urban Observatory for Multi-participatory Enhancement of Health and Wellbeing**, qui, avec 15 autres partenaires et pendant 4 ans, a pour but de promouvoir la santé, le bien-être et la qualité de vie en milieu urbain en intégrant les problématiques en matière de santé dans les politiques publiques et les activités des citadins.

PROJET SÉLECTIONNÉ

Félicitations au Pr Tabassome SIMON, pharmacologue à Sorbonne Université et AP-HP, et à ses confrères le Pr Ziad Mallat, chercheur Inserm et Professeur à l'université de Cambridge (UK) et le Pr Gabriel Steg, PU-PH au CHU Bichat-Université Diderot pour la sélection de leur projet par la Commission Européenne dans le cadre de l'appel d'offres H2020.

Ce projet vise à évaluer **l'efficacité d'un anticorps monoclonal versus placebo dans la phase aiguë d'infarctus du myocarde**, grâce à un essai randomisé impliquant 11 pays européens, dont le réseau national labellisé FACT (French Alliance for Cardiovascular Trials) en France. Le démarrage de l'essai est prévu en 2021 avec la coordination logistique assurée par la plateforme de recherche clinique (URCEST_CRCEST_CRB AP-HP. Sorbonne Université) de l'Est parisien.

→ Appel à manifestations d'intérêt interne pour une aide au montage

Dans le cadre du lancement du nouveau programme cadre de Recherche et d'Innovation européen « Horizon Europe », la faculté de médecine de Sorbonne Université soutient les initiatives de recherche et met en place un appel interne à manifestations d'intérêt pour une aide au montage de projets européens en coordination.
Cet appel à manifestations d'intérêt pour l'année 2021 vise à soutenir le montage d'environ 5 projets coordonnés par Sorbonne Université qui recevront l'aide externe d'un cabinet de conseil.

En 2020 trois projets pilotes ont bénéficié de ce soutien par la faculté de médecine et ont été accompagnés par la direction de la recherche et de la valorisation (DRV). Les chercheurs ont exprimé des retours positifs par rapport à ce type d'accompagnement :

- **MAESTRIA (H2020-santé) :** *Machine Learning Artificial Intelligence Early Detection Stroke Atrial Fibrillation, coordonné par le Pr Stéphane HATEM (UMRS 1166), portant sur la création d'outils numériques multi-paramétriques basés sur une nouvelle génération de biomarqueurs intégrant le traitement par l'intelligence artificielle dans le but de relever les grands défis de l'intégration des données et de la médecine personnalisée axée sur la cardiomyopathie auriculaire, la fibrillation auriculaire et l'AVC.*
- **PRECISE-IBD (H2020)** : *Personalized Real world data-based prediction of EfficaCy and safety of ImmunoSuppressivE drugs in IBD, coordonné par le Pr Laurent BAUGERIE (IPLESP, UMRS 1136) portant sur le développement d'outils d'aide à la décision et de prise en charge personnalisée pour les médecins accompagnant des patients atteints de maladies inflammatoires de l'intestin.*
- **COVEM (EIT Health) :** *Automatic EEG identification of breathlessness in mechanically ventilated patients (COrtexMechVent) coordonné par le Pr Thomas SIMILOWSKI, travaillant sur le développement d'un casque électroencéphalographique facilitant une utilisation non invasive et prolongée des patients hospitalisés en soins intensifs qui sont exposés à des souffrances respiratoires non détectables en réanimation à l'heure actuelle.*

MODALITÉS DE L'APPEL À MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT : « AIDE AU MONTAGE DE PROJETS HORIZON EUROPE 2021 »

Appel à manifestations d'intérêt pour une aide au montage
Cet appel à manifestations d'intérêt lancé par la faculté de médecine Sorbonne Université vise à soutenir le montage de projets collaboratifs européens du nouveau programme Horizon Europe.
La sélection interne des manifestations d'intérêt se fera conformément aux exigences européennes et aux critères de sélection du financeur ciblé (Commission européenne, EIT Health…).

Axes et thèmes de recherche
Tous domaines scientifiques en Santé, tous thèmes mono- ou pluridisciplinaires dans les thématiques retenues par les appels d'offre. L'ensemble du programme Horizon Europe est concerné, qu'il s'agisse des clusters ou missions du pilier 2, des projets collaboratifs ERC Synergy Grant, Marie Sklodowska-Curie et Infrastructure du pilier 1, ou des projets de l'EIC ou des KICs/EIT (Health, Digital) du pilier 3.

Date limite de soumission
Le calendrier des appels à projets du nouveau programme Horizon Europe n'étant pas encore connu pour l'ensemble des appels, nous vous invitons à soumettre votre manifestation d'intérêt à la DRV le plus tôt possible et au minimum 2 mois avant la date de clôture de l'appel ciblé. La DRV de la faculté de médecine est à votre disposition pour vous aider à identifier les appels à projets susceptibles de vous intéresser.

Quelques dates importantes à connaitre

- Date prévisionnelle pour la publication du programme de travail 2021-2022 du Cluster « Santé » : avril 2021
- Appel à projet Innovation EIT Health : **du 11 novembre 2020 au 24 mars 2021.** Date limite pour l'appel à manifestation d'intérêt : **13 janvier 2021.**
- Appel à projet Marie Sklodowska-Curie « Doctoral Network » (anciennement ITN) : dates prévisionnelles : **du 4 mai 2021 au 16 novembre 2021.**

Critères d'éligibilité

- Le coordinateur doit appartenir à une Unité Mixte de Recherche rattachée à la faculté de médecine ou à un Groupe de Recherche Clinique de la faculté ;
- Le projet de réponse à l'appel à projet européen doit être validé par le Directeur d'Unité ;
- La demande doit être effectuée au moins 2 mois avant la clôture de l'appel à projets ciblé ;
- Le dossier de candidature (à venir) devra être complet et en anglais.

N'hésitez pas à prendre contact avec la DRV dès maintenant pour identifier les appels à projets européens susceptibles de vous intéresser et manifester votre intérêt.
La DRV se tient à votre disposition pour tout renseignementW
bastien.pincanon@sorbonne-universite.fr
ana.bobier@sorbonne-universite.fr

→ Félicitations aux highly cited researchers - HRC- 2020

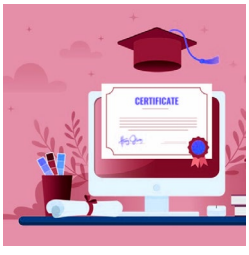

- **Pr Gilles Montalescot**, cardiologie, UMRS 1166, ICAN, Pitié-Salpêtrière
- **Pr Jean-Philippe Collet**, cardiologie, UMRS 1166, ICAN, Pitié-Salpêtrière
- **Pr Bruno Dubois,** neurologie, ICM, Pitié-Salpêtrière
- **Pr Harry Sokol,** gastroentérologie, CRSA, Saint-Antoine
- **Pr John Chapman,** service d'endocrinologie et métabolisme, Pitié-Salpêtrière

Pédagogie numérique

➔ Lancement de Big Blue Buttonh

Face à la crise sanitaire, Sorbonne Université souhaite accompagner au mieux les équipes pédagogiques dans la préparation d'enseignements à distance. Big Blue Button est une solution qui permet de créer facilement des classes virtuelles depuis la plateforme Moodle. Des sessions de formations vous sont ouvertes.

https://www.youtube.com/watch?v=rajCH8F6oEY

Culture

→ Conférences gratuites d'histoire de l'art

Une série de 4 conférences gratuites d'histoire de l'art vous est proposée par l'ACFMPMC, l'association de la faculté de médecine. Elles seront en direct, de 12h30 à 13h30 et réalisées par une conférencière du Louvre. Elle vous proposera de découvrir :

- L'histoire du Louvre, **mardi 24 novembre** (ID de réunion : 831 7754 4428, code : Louvre)
- Le Louvre à travers ses plus grands chefs-d'œuvre : une invitation au voyage, **mardi 1er décembre**
- Jacques louis David fut le peintre le plus important d'une période charnière de l'histoire de France allant de la fin du XVIIIe siècle aux premières décennies du XIXe siècle, **mardi 8 décembre**
- Elizabeth Vigée Le Brun (1755-1845) : la portraitiste des rois, **mardi 15 décembre**

Vie étudiante

➔ Le service culturel de la vie étudiante vous emmène au spectacle

Le service d'accueil téléphonique Fil rouge, a ouvert ses lignes le 20 octobre. Dédié aux étudiant.e.s de la faculté de médecine, ce sont d'autres étudiant.e.s qui répondent aux questions d'ordre général ou spécifiques à chacune des formations (à l'exception des examens et des planning).

➔ Mois sans tabac

A l'occasion du Mois Sans Tabac, le SUMPPS offre des séances de sophrologie à distance à ses étudiant.e.s pour aider à arrêter le tabac.
Ces séances gratuites ont lieu tous les jeudis du mois de novembre de 13h à 14h.
Envie de tester ?
Toutes les infos sur santetudiant.fr

Relations internationales

➔ Sessions d'information sur les mobilités sortantes

Plus de 150 étudiant.e.s ont participé aux sessions d'informations organisées en Zoom les 15 et 22 octobre derniers. Des stand étaient également tenus devant les BU de la Pitié et de Saint-Antoine, permettant de renseigner et de distribuer des brochures.
Malgré les circonstances sanitaires et les incertitudes, beaucoup de questions ont été posées par les étudiant.e.s durant ces sessions et ensuite par mail et appels téléphoniques.
Plus d'infos.

➔ Reprise des Coffee Time virtuels depuis le 6 novembre

A raison d'une séance par semaine, le vendredi de 13h à 14h, le coffee time est un espace de conversation convivial pour pratiquer l'anglais. Pour participer, il suffit d'envoyer un mail, avant le jeudi après-midi (15h) afin de recevoir le code de la réunion. Il faut disposer d'un ordinateur avec micro et webcam. Chaque séance peut accueillir 12 participants.

Ressources humaines

La campagne CET 2020 est en cours

La campagne CET est lancée depuis le 02/11/2020.
L'année 2020, et la crise sanitaire actuelle, ont conduit l'Etat à apporter des modifications importantes aux règles d'alimentation du CET : Ainsi au titre de l'année 2020, le CET peut être alimenté, dans la limite maximum de 70 jours (au lieu de 60 auparavant), par des jours entiers de congés annuels (CA) et de réduction du temps de travail (RTT).

Attention : pour ouvrir et/ou alimenter son CET, l'agent doit avoir pris au moins 20 jours de congés (CA et RTT) au cours de l'année civile de référence (2020 dans le cas présent).

Étape 1 : l'alimentation du CET
L'alimentation du CET implique au préalable d'avoir posé ses congés jusqu'à la fin d'année, pour vérifier quel est le solde éventuellement restant.

Quelques exemples :

Droits à congés au titre de l'année 2020 *(CA+RTT)*	Nb de jours de congés pris au cours de l'année 2020 (déduction du reliquat année N-1)	Nb de jours de congés non pris au titre de l'année 2020	Nb de jours *maximum* de congés (non pris et non reportés) à verser sur le CET au titre de l'année 2020 *(sur la base de 45 jours de congés annuels)*	Nb de jours de congés reportés sur l'année 2021 *(à prendre jusqu'au 30/04/2021)*
55 jours (47 CA + 8 RTT)	40 jours	15 jours	5 jours *(45 j (plafond) -40 j de congés pris =5 j)*	10 jours *(15 j de congés non pris – 5 jours versés sur le CET=10 j)*
55 jours (47 CA + 8 RTT)	48 jours	7 jours	0 jour *Dès que l'agent a pris 45 jours de congés au titre de l'année (hors reliquat), il ne peut pas verser de jour sur son CET*	7 jours *(7j de congés non pris – 0 jours versés sur le CET=7 j)*

L'alimentation du CET est calculée sur la base d'un plafond de 45 jours de congés (CA+RTT) pour le calcul des jours éligibles au dépôt sur le CET, pour un agent à temps complet. Ainsi, l'agent ayant pris au moins 45 jours de congés (hors reliquat de congés de l'année précédente) au titre de l'année de référence, ne peut pas verser de jours restants sur son CET. Ces congés non pris sont alors reportés en reliquat sur l'année suivante, et à prendre avant le 30.04 de l'année N+1.

Etape 2 : le droit d'option
Lorsque le solde du CET atteint 16 jours, les jours épargnés peuvent être (au choix de l'agent demandeur) :

- utilisés sous forme de jours de congés,
- conservés pour être utilisés plus tard sous forme de jours de congés : la progression annuelle maximale du nombre de jours pouvant être maintenus sur le CET sous forme de congés ultérieurs est fixée à 20 jours (au lieu de 10 auparavant) au titre de l'année 2020, sans dépasser le plafond maximal de 70 jours épargnés sur le compte,
- indemnisés,
- pris en compte au titre du régime de retraite additionnelle RAFP (fonctionnaires uniquement).

Le reliquat de congés 2020 non pris et non versé sur le CET est reporté sur l'année suivante, dans la limite de 22 jours, jusqu'au 30 avril 2021. Au-delà de cette date, les jours sont perdus (sauf exception de congés non pris suite à congés pour raisons de santé)

Le calendrier 2020 de la campagne CET est le suivant :

Du 02/11/2020 au 31/12/2020 : demande d'alimentation via les formulaires qui ont été diffusés par mail du 02.11.2020. Les formulaires sont à renvoyer complétés et visés par la hiérarchie à l'adresse Medecine-DRH-Gestion-Collective @ sorbonne-universite.fr

Jusqu'au 31.01.2021 : demande d'exercice du droit d'option (pour les agents concernés) à transmettre via le formulaire spécifique par le même circuit.

Pour toute question, vous pouvez prendre contact avec les services RH à l'adresse générique suivante:

Medecine-DRH-GestionCollective @ sorbonne-universite.fr

➔ Florence Mahé-Dombis, Directrice du Mécénat déléguée à la Médecine-Santé

Florence Mahé-Dombis a rejoint Sorbonne Université le 1er juillet 2020, en tant que Directrice du Mécénat déléguée à la Médecine-Santé.
Son parcours de plus de 20 ans dans le domaine de la philanthropie lui a permis de bâtir une réelle expertise en mécénat auprès de grands donateurs, de fondations et d'entreprises, principalement dans les domaines de la santé et de l'hôpital (Institut Gustave Roussy, Hôpital Necker-Enfants Malades, Hôpital Pitié Salpêtrière AP-HP).
Sa mission principale, au sein de la Fondation Sorbonne Université, sera de développer et mettre en œuvre la stratégie de mécénat dédiée au secteur de la santé de Sorbonne Université dans le cadre de la campagne de levée de fonds « Bienvenue au futur ».
Son arrivée témoigne d'une volonté de soutenir la pluralité et le croisement des expertises sur la thématique santé et de diffuser, auprès de donateurs et philanthropes, l'innovation et l'excellence des projets portés par les médecins, ingénieurs et chercheurs des trois facultés.
Elle sera particulièrement attachée à la Faculté de Médecine pour soutenir la dynamique de ses projets et accélérer, grâce aux ressources complémentaires issues de la générosité, leurs réalisations. Dans le contexte de crise sanitaire, sa mission sera axée sur le soutien aux programmes de recherche Covid-19, mais également sur d'autres thématiques. Elle travaillera notamment à la levée de fonds pour la création d'un Institut Universitaire Hospitalier pour la prise en charge des victimes de situations de crises sanitaires hospitalières et de crises sanitaires exceptionnelles (IUH Crises), qui verra le jour sur le site de la Pitié-Salpêtrière en 2023.

COMITÉ ÉDITORIAL :
Bruno RIOU, Serge AMSELEM, Nathalie CARREAU, Alain CARRIE, Sophie CHRISTIN-MAITRE, Marie-Claude DORMIEUX, Aurélie ERMONT, Laurence JACQUENOD, Thierry LARDOT, Simon POUZET

Réalisation : service communication de la faculté de médecine